



Commission Cadre de Vie - Groupe « Espace public/Espace privé »

1^{ère} réunion du 16/3/17 présidée par Jean-Pierre Bureaux de 10h à 12h à la Brasserie du Marché d'Houssonville

Rédacteur à partir de ses notes en séance : Jacques Bergeret, délégué régional du Conservatoire National des Archives et de l'Histoire de l'Éducation Spécialisée et de l'Action Sociale CNAHES-Lorraine (partenaire du CAL)

Après un tour de table, rappel est fait de l'évolution de la commission initialement composée uniquement avec des architectes. L'intérêt s'est fait sentir d'élargir ce cercle au-delà des seuls spécialistes urbanistes et architectes pour aborder les diverses facettes de la thématique « Espace public/Espace privé », en vue d'organiser une journée ouverte au public avec le concours de personnalités.

Ces quelques lignes visent à lister, sans les hiérarchiser, les pistes abordées qui devront ultérieurement être organisées. C'est pourquoi le rédacteur en anonymisant les propositions et en faisant quelques regroupements d'idées les a numérotées pour en faciliter la prochaine l'exploitation collective.

1. Il y aurait intérêt à proposer sinon une définition, du moins à cerner les concepts d'espace public/espace privé. En cela, la présente séance apporte des éclairages.
2. La ville *espace urbain construit*, et ce qu'on peut y faire pour mieux accueillir la société d'aujourd'hui : quel pourrait être le sort ou plutôt l'avenir de cet espace urbain ?
3. La sphère publique se modifie avec notamment l'arrivée déjà ancienne d'internet et surtout son développement. Les deux évoluent avec une explosion médiatique des réseaux sociaux. Mettre en questionnement en commun ces deux aspects.
4. Le secret de l'instruction et ses manquements interroge le rapport *privé/public*.
5. L'espace urbain renvoie à l'espace péri-urbain et à l'espace rural. Il existe des tensions entre ces espaces, parfois liées à des approches politiques différentes (a/ développer les villes et le rural en bénéficiera par retombées positives (les miettes du festin ?) ; b/ développer en même temps ces espaces sans les hiérarchiser ni les opposer. Comment développer et mieux conjuguer les atouts de ces espaces ?
6. Les réformes territoriales agglomèrent les communes et ce n'est pas la même chose de développer une centralité ou des centralités.
7. L'accès aux réseaux sociaux et aux services, etc. sont des enjeux importants tant au niveau public que privé : on peut être en ville et ne pas y avoir accès et à la campagne et avoir accès à tout.

8. Il existe une notion plus large que l'espace en référence avec des sphères d'humanité. « La proxémie¹ » issue de travaux de Sciences Humaines, consiste à définir les espaces individuels et interindividuels qui sont dans un lieu. Il s'agit de faire l'écologie des relations humaines.
9. La distinction des espaces publics et privés s'est opérée dans une longue histoire de l'humanité. La dimension historique est donc importante à prendre en compte : la ville est devenue progressivement un lieu d'attraction des ruraux mais aussi en fonction de nécessités économiques, comme on le voit par exemple en Afrique ou dans certains pays d'Amérique du sud comme le Brésil, avec des déplacements vers le mirage des concentrations urbaines, en une mutation catastrophique des populations rurales vers les villes.
10. La vision fonctionnaliste n'intéresse personne. L'organisation en cercle d'une petite bourgeoisie qui s'excentre par rapport à la bourgeoisie participe de mouvements sociaux plus que des espaces d'aménagement.
11. Le district et les vues grandioses sur l'aménagement du Haut du Lièvre en installant par exemple des jardins collectifs (idée intéressante), touche à un problème fondamental que villes ont connu dès moyen âge : la question des communs, c'est-à-dire des espaces ouverts à toute la population : ex les « paquis », les terrains qui permettent de faire paître les troupeaux sur les « communaux ».
12. Ne pas privilégier une vision technique qui ne correspondra ni à l'histoire ni aux relations sociales, ni même inter individuelles. Ex. en mai 68, sur le campus lettres il y avait un peuplier magnifique, avec un gros tronc dont la retombée des branches faisait cabane. Ça baisait beaucoup là-dedans ! c'était un lieu de socialisation. Pourquoi on a pleurniché quand il a fallu l'abattre ? Parce qu'il était en rapport avec l'histoire !
13. Les jardins thérapeutiques ont eu un certain succès : des travaux menés montrent que ces jardins produisent des conséquences sur la récupération de la mémoire pour des malades d'Alzheimer, parce que les fleurs, ce sont des « pivoines », les arbres sont « de chez nous », les sculptures identifiables, et là ce sont « des vitraux », parce que tout le monde qui est dans la maison de retraite a été à l'église, ce qui amène chacun à dire « ah, c'est du vitrail ! ». Un jardin peut ainsi être un espace où toute la vie qui y passe !
14. La ville de New York a décidé de ne plus subventionner les artistes, mais de leur donner un lieu : ex. une église. On assiste à un basculement de la pensée autour d'un tel lieu pour créer. On s'aperçoit que la présence du lieu est plus forte que l'argent.

¹ La proxémie ou proxémique est une approche du rapport à l'espace matériel introduite par l'anthropologue américain Edward T. Hall à partir de 1963. Ce néologisme désigne d'après lui « l'ensemble des observations et théories que l'Homme fait de l'espace en tant que produit culturel spécifique »

15. D'accord pour que l'histoire soit prise en compte fortement, mais en développant le sens critique : les espaces de jardins partagés sont souvent créés par les politiques pour se donner bonne conscience dans le leurre du vert qui serait le retour de la campagne à la ville. Les jardins ouvriers ont beaucoup existés pour les cheminots, mais depuis quelques années les maires ont renoncé et les gens aussi car il n'y avait plus le plaisir des récoltes vu l'importance des rapines². Une formule convenue entre la commune de Villers-les-Nancy et le directeur du CPN de Laxou visant à mettre en place un maraîchage avec cueillettes pommes, mirabelles, etc.. n'a pas pu être opérationnalisée suite aux élections municipales, le nouveau maire ne voulant pas d'une « usine à gaz ».
16. La question patrimoniale au cœur de la problématique espace public/espace privé est à travailler. Lorsque dans une commune on vend les biens communs pour ne pas augmenter les impôts, cela conduit à faire disparaître une partie de l'espace public au profit de l'espace privé. Ex. la vente du Château de Rémicourt de Villers-les-Nancy au profit d'une société privée qui va l'utiliser pour les séniors. La dimension patrimoniale publique va disparaître, et l'histoire attachée au lieu est en risque de disparaître aussi.
17. Bien souvent dans l'histoire, le handicap a été refoulé de la sphère publique pour être confiné par diverses formes d'enfermement, dont les hospices religieux, les prisons et les hôpitaux psychiatriques, mais aussi dans les familles conduites par la culpabilisation superstitieuse et surtout religieuse à cacher dans l'espace privé les enfants du péché. Concernant les diverses formes de handicap, la facilitation du passage de l'espace privé à l'espace public est un enjeu lié à la tolérance du vivre ensemble chacun avec l'autre différent.
18. Que les handicapés aient accès à tout n'est pas une position philosophique. Si on se reconnaît dans la Déclaration des droits de l'homme : les handicapés doivent avoir les mêmes droits que les autres. En terme de droit la question ne se discute pas ; il s'agit d'une position républicaine et citoyenne. Le droit s'affronte avec le réel de ce qu'on est comme citoyen. Un mouvement italien de jeunes architectes travaille ces questions³.
19. La visite de « Venise secreto » révèle l'importance d'espaces comme les salles de jeu, etc. qui sont des lieux de subversion où on parlait français car il s'agissait de la culture de Jean-Jacques Rousseaux etc. Mais il y avait une sélection sociale à l'accès : dans le carrelage était prévu une sorte de trappe d'observation et on soulevait une dalle pour voir qui arrivait. C'est souligner la manière élitiste, sélective et identitaire qui permet de structurer dans les sociétés les relations publiques et privées.
20. Parfois, les gens ont plus « l'esprit de quartier » ; ceux-ci sont dispersés avec des phénomènes de zone géographiques ex dans l'histoire : la zone Boussac. Curieusement, si on demande à des jeunes de quartier : « -est-ce que vous connaissez Nancy ? », ils répondent « - non, moins que Paris et New-York ». La question de la connaissance des espaces se pose.

² * ndr : cela renvoie au respect de l'autre, de son travail, du fruit de son effort, etc. L'article de l'Est Républicain du 23/4/17 « cultiver la terre et... le lien social » est intéressant sur le sujet. 2 petits extraits : 1/ « L'entraide est indissociable de l'esprit des jardins ouvriers. Tout comme le respect des règles communes : il y a une convention. Tout doit être propre, les allées dsherbées, pas de jardin en friches ». 2/ Pratique avertie de la permaculture sur des bandes cultivées : « personne ne marche jamais sur la terre. Plus sûr pour un jardin accessible à tous ». En saison, salade, radis, tomates, courgettes, aubergines, fraises, groseilles, framboises seront accessibles à tous. Les plants sont financés par qui veut. « On met des étiquettes offert par... ».

³ Alain Trognon peut en faire venir un de Milan : Galline Bertì.

21. Pour de nombreux architectes et étudiants en architecture (réf. à l'architecte Christopher Alexander⁴), la ville n'est pas un arbre ; enfin, elle ne l'est plus avec le schéma traditionnel de la ville comportant un centre et des quartiers. Le schéma qui s'est substitué s'est construit à partir d'une grille de déplacements des populations pour aller à différents endroits et non plus cerné essentiellement sur les voisins de quartiers. Certains ont la nostalgie de l'ancien schéma.
22. Qu'est-ce qui fait le lien social ? Autrefois les usines – comme les usines sidérurgiques où tout tournait autour de la sidérurgie ; cités ouvrières, clubs d'usines, et même la clique du curé articulaient le social et l'économie avec les jardins ouvriers, les coopératives, les fanfares, etc. Il y avait « *la saint lundi* » pour ceux qui avaient trop picolé le week-end. Le lien social est plus difficile aujourd'hui et plus les gens sont en éloignement de la ville, plus le Front National est fort.
23. Les travaux de Bronislaw Guéremeck⁵ éclairent la manière dont on se mettait d'accord au Moyen âge pour sortir du servage et déclarer une « ville libre ». Ceux d'Abermas éclairent la manière de faire du lien, de la concertation.
24. En quoi les formes contemporaines, les revendications, et d'aménagement interpellent la citoyenneté et ses exigences ?
25. Un secrétaire de mairie ne voit plus grand monde vu que beaucoup de choses passent par internet. Le maire de ville a des pouvoirs réduits à la police municipale. La démocratie immédiate s'éloigne. Cela est important à souligner : on est en plein dans la citoyenneté microscope de notre analyse.
26. Il faut une volonté politique. C'est vrai que dans les communes, il est difficile de faire vivre « le commun ». Expérience de maire : quand je suis arrivé, j'ai créé des conseils de quartier alors que ce n'était pas obligatoire, une maison de la solidarité, des services publics, une maison de la petite enfance, des bancs sur les places pour que les gens puissent pas s'asseoir et échanger, mais certains ont peur de cela.
27. Pour la journée envisagée, il ne faudrait pas organiser « un truc universitaire » avec un architecte progressiste, un historien, etc. Il vaudrait mieux prendre le parti de faire raconter des expériences. Faire notre pub et publier là-dessus. Là ça causerait. Donc, après une introduction, ouvrir la journée à des praticiens de l'espace public et organiser un espace d'échanges comme on le fait entre nous. Ex. Alain Trognon à l'adresse à Pascal Jacquemin) : tu étais cheminot, avec l'expérience d'une convention collective ; tu as été maire, et à ce titre tu as essayé de trouver des formes de sociabilité et d'entraide : c'est ça la vie de l'être humain de tous les temps.

⁴ Christopher Alexander né le 4/10/1936 à Vienne, de nationalité américaine et Autrichienne, a travaillé pour l'Université de Californie à Berkeley. Il est membre de l'Académie américaine des arts et des sciences. Ses théories permettent une méthode de conception architecturale, fondée d'une part sur les besoins et les attentes fonctionnelles, d'autre part sur les motifs culturels. (* source wikipedia – consultation Avril 2017).

⁵ Historien médiéviste et homme politique polonais, né le 6 mars 1932 à Varsovie et mort le 13 juillet 2008 à Lubień. Son nom a été donné à l'Institut d'Histoire Culturelle Européenne – Bronislaw Geremek (IHCE), situé au Château de Lunéville, et dirigé par l'historien Didier Francfort dont le dernier ouvrage « Été 2016 » est une source de première importance pour la réflexion citoyenne actuelle dans le contexte européen que nous connaissons.

28. Ne pourrait-on pas suggérer des anecdotes à envoyer ? Je suis originaire de St. Etienne et j'en reviens ; là-bas, les gens ne partent pas en dépit du chômage qui a rendu l'espace de vie désertique. Quand je reviens à Nancy, ce n'est pas le même cadre de vie. En 30 ans, la vie a explosé, comme je peux m'en rendre compte aussi avec mes neveux qui sont en Suisse ; l'un d'eux me dit qu'en Suisse, où se tiennent de nombreuses votations : « on est des citoyens qui décidons ». Dans la vie quotidienne il faut se réapproprier de participer à la vie de la commune.
29. Ledoux⁶ l'auteur de l'ensemble architectural d'Arc et Senans était un utopiste. La révolution arrive, il est embastillé. Il crée la ville idéale, mais en fait au milieu, il y a toujours le pouvoir. Méfions nous des belles images. Les jeunes et internet n'ont rien à voir avec les jardins ouvriers non rentables et saccagés qui ne les intéressent pas, car ils sont dans l'amusement. Pourtant la question se pose : comment nourrir les villes par une production de proximité ? Méfions nous de nos ressentis : ayant vécu le Nancy paysan avec des processions dans les rues, on était chapeauté par les religieux. N'essayons pas de retrouver le bon temps des quartiers qui en réalité sont pulvérisés.
30. Ce serait intéressant de parler des espaces concrets. L'espace privé peut être entendu au sens d'une maison, mais végétalisée, pour cultiver pour sa consommation personnelle ou pas car ce peut être le fruit d'une division du travail dans le cadre d'une organisation de quartier. Les AMAP qui sont des lieux de croisement public/privé contribuent à créer du lien. Il existe à Berlin un type d'espace collectif « semi public », par exemple pour les toits ce qui nécessite de s'entendre sur la manière de gérer cela et de mettre en place une surveillance de la part des propriétaires des immeubles concernés. Brea est une ville titrée d'approche écologique car elle est dotée de possibilités pour qui que ce soit d'aller dans des espaces partagés au centre des ilots ; par contre, le soir, seuls les résidents peuvent y entrer. Où mettre le curseur entre public/privé dans l'espace urbain ?
31. Les quartiers sont souvent évoqués à propos des cités problématiques où la citoyenneté est interrogée en raison de son effacement par suite de manque d'éducation, de diverses formes de maltraitements et d'incivilités comme le manque de respect des espaces publics qui contribue à la saleté et au manque d'hygiène. Le chacun chez soi fait qu'on ne s'autorise plus à intervenir. A quelles conditions la citoyenneté peut-elle être un principe actif de régulation sociale ? Mais c'est la vie qui s'exprime dans les espaces privés et publics produisant des dynamiques à la fois positives et négatives et dans des rapports complexes qui sont à interroger dans ce qu'elles ont de problématique mais à soutenir dans ce qu'elles sont constructives des formes du lien social. Les lieux ne sont pas fixes ; il nous faut être attentifs aux cercles mouvants qui les constituent et aux logiques qui les animent : aires des intérêts individuels et aires des intérêts collectifs - aires de travail et aires de loisirs, aires du bénévolat et aires commerciales, etc. Pour partie les espaces publics et privés relèvent de l'étude des flux. L'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération nancéienne (ADUAN), devenue depuis peu l'Agence de développement des territoires Nancy Sud Lorraine (SCALEN) établit des cartographies complexes liées aux mouvements de vie des populations. Comment se marient ces aires, au prix de quelles tensions ? Le numérique façonne de nouvelles aires où se jouent pour le meilleur et

⁶ Claude-Nicolas Ledoux (Dormans, 21 mars 1736 - Paris, 18 novembre 1806) est un architecte, urbaniste et utopiste français. Très actif de la fin de l'Ancien Régime, il fut l'un des principaux créateurs du style néoclassique. La plupart de ses constructions ont été détruites au XIX^{ème} siècle. * source : *Wikipedia – consultation avril 2017.*

pour le pire le public et le privé. Les réseaux sociaux ont fait exploser de nouvelles formes de communication tout provoquant des difficultés et des risques mais aussi de nombreux avantages comme le pouvoir de garder contact entre les personnes dans la mondialisation et l'explosion des localisations des membres d'une famille. C'est que les espaces sont le théâtre où se joue proximité et éloignement. Dans ce monde complexe, à quelles conditions est-il possible de vivre mieux dans les espaces privés et publics grâce à une citoyenneté régulatrice restaurée ?

32. La finalité de la journée pourrait mettre en avant surtout des actes. Les conseils de quartier abordent surtout des problèmes d'incivilités mais ce sont aussi des lieux où les gens se réapproprient voir revendiquent la participation citoyenne. Des villes accueillent les nouveaux résidents : comment bien les accueillir ?
33. Lors d'une rencontre « moi citoyen je » avec des jeunes dans les Vosges, à la proposition « être citoyen, c'est sortir de chez soi et s'impliquer hors de soi », une jeune fille a dit : « - on peut rester chez soi et rester citoyen avec internet ». Cela questionne l'espace privé qui peut être d'apparence rétréci et en même temps ouvert.
34. Le quartier, souvent marqué par des critères socio-économiques, dans son assemblage de lieu de vie public/privé, représente pour beaucoup une aire de sécurité, mais il provoque des attitudes sociales par rapport à la libre circulation : certains ne souhaitent pas en sortir et tout doit venir au quartier au point que c'est une revendication ; d'autres manifestent un raptus de propriétaires : « *mon quartier, tu n'as rien à y faire !* » ou encore adressé y compris à des habitants du quartiers : « *ce coin de mon quartier tu n'as rien à y faire !* » ce qui génère des tensions par le fait que le quartier devient partiellement ou totalement « privé » c'est à dire réservé exclusivement à certains. Parfois la violence signe une privatisation abusive du droit à circuler dans des espaces publics en total contravention par rapport à la conception d'une ville ouverte où la circulation apaisée inter quartiers est garantie par la force conjuguée de la citoyenneté partagée et de la puissance publique dans tous les espaces publics. La politique de la ville a créé des zones prioritaires qui contribuent au sentiment d'appartenance en rapport avec des questions d'identité. Le traitement du chômage amène les jeunes à commencer par dire le quartier d'où ils viennent dans une approche qui mélange l'identité individuelle et l'identité collective comme s'ils devaient répondre à la question : qu'est-ce qui fait ton identité au regard de l'espace ? La réflexion peut prendre en compte la problématique des quartiers spéciaux des USA, par exemple lorsque les immigrés vivent dans des quartiers de New York sans rencontrer d'autres américains ; cela nourrit le danger du communautarisme. Il faudrait peut-être bannir l'expression provocatrice consistant à nommer « les quartiers » pour parler des secteurs problématiques.
35. La mixité sociale n'est pas facile à produire, même lorsqu'il y a une volonté politique municipale (ex. Metz). Neuilly a voulu faire une maison pour immigrés : la maison a brûlé deux fois. Parmi les gens interrogés, une femme a dit : « - je suis bien, le quartier est sympa, on donne des vêtements : on m'a même donné une robe d'Yves St. Laurent ! ». Le Plan local d'urbanisme (PLU) n'est plus communal. A Villers-les-Nancy, on a mis des logements aidés près de logements chers, mais les architectes ont mis un mur de séparation. Mais la mixité sociale, ce n'est pas gagné ! Un travail est mené avec un membre du Conservatoire qui porte sur la mémoire et l'ouverture aux arts émergents des banlieues en montrant les aspects positifs mais aussi les difficultés. Il fallait l'accord des professeurs du Conservatoire, du président de la communauté urbaine du grand Nancy, etc. Comment en dépit de ses modalités éminemment académiques le Conservatoire peut-il être un levier stratégique pour un meilleur vivre

ensemble ? L'idée, au contraire d'une culture ascendante, était de faire entrer des gens dévalorisés du Haut du Lièvre au Conservatoire, soit une population qui entre et bénéficie de l'académique qui nourrit. Mais cela a provoqué la crainte de faire chuter le niveau académique. L'association Arrimage créée en 1998 avec le soutien de l'Institut de Formation et de Recherche en Action Sociale (IFRAS, actuel IRTS de Lorraine), avait pris le parti de rendre accessible sur le quartier du Haut-du-Lièvre des œuvres d'art, de faire venir des créateurs, de valoriser l'art aussi par des ateliers avec les enfants et les adolescents du quartier. Comment obtenir des collaborations pour que les espaces de vie soient irrigués par les traits d'union entre les humains que constituent les arts ?

36. La qualité des espaces publics et les usages qu'on peut en faire font partie des diverses formes existantes ou à inventer, d'évaluation des politiques publiques par les *citoyens usagers*. L'exigence politique d'évaluation des politiques publiques est récente puisqu'elle est datée de la loi sur le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) votée à l'unanimité qui comportait pour la première fois cette nécessité. Mais il faut se méfier d'une évaluation technocratique. La triangulation : *théoriciens / acteurs dont les usagers / politiques* ne fonctionne pas bien ; il faudrait un lieu dédié pour que s'alimente une évaluation croisée des points de vue. Il y a encore du progrès à faire pour mettre la personne du citoyen au centre des préoccupations et s'obliger à trouver une réponse en mettant au cœur des politiques publiques la question de leur évaluation impliquant une participation citoyenne. Des avancées importantes ont été faites au Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, par exemple avec le CODERPA⁷. Concernant la décision, dans n'importe quel bouquin vulgarisé ou non d'économie de gestion, on désigne toujours dans le processus de décision une phase concernant l'appropriation qui va être faite de la décision : qu'est-ce que les gens vont dire ? Cela fait partie de la théorie de la décision dans tous les livres On s'attendrait à ce que les gens soient formés à cela ; ce n'est pas le cas, c'est pourquoi il nous faut étudier l'appropriation.
37. Les déplacements de population (en raison des conflits, de la misère économique, des malheurs climatiques) s'accompagne de formes de communautarismes qui sont trop souvent condamnés au point de les renforcer alors même qu'il s'agit pour ceux qui s'y réfugient d'abord de rechercher, à partir des constituants culturels de leur identité, une forme de sécurité par rapport à l'inconnu représenté par le pays d'accueil. Est-ce que le communautarisme est contraire à pouvoir vivre en citoyen ? Les grands pays démocratiques que sont les États Unis et la Grande Bretagne irriguée par les flux de population du Commonwealth témoignent du possible. En ce qui concerne la France, la question ainsi éclairée devient alors : au lieu de juger à l'emporte pièce et sans nuance de l'incompatibilité « du communautarisme », la question ne serait-elle pas plutôt d'instaurer la confiance et de trouver les moyens d'assurer les nécessaires transitions vers une citoyenneté ouverte aux autres dans l'espace rassurant de la République ? Les personnes déplacées ne peuvent-elles pas contribuer à une citoyenneté régulatrice restaurée au sein de la République ? Nous devons tenir compte de la mixité des citoyennetés par les détenteurs de passeports binationaux.

* *Les contributions multiples sont interrompues par l'heure de midi.*

⁷ Comité Départemental des Retraités et des Personnes Âgées.

Propos de fin de cette 1ère séance

Jean-Pierre Bureaux, président de séance conclut :

Au départ, on avait l'idée de faire quelque chose d'un peu académique sur l'histoire de l'architecture, mais nous sommes partis dans d'autres directions.

D'accord pour éviter le schéma académique, mais il nous faut doter les participants à la future journée d'une documentation théorique solide, soit un texte copieux à intégrer dans un dossier qui serait donné à chacun et qui serait mis sur le site.

En début de séance, quelques minutes seraient consacrées à l'exposé de ce dossier documentaire.

Il s'agirait :

- de donner la parole en priorité à des praticiens à qui on demanderait de rendre compte d'expériences vivantes en rapport avec la thématique de la journée et notre périmètre d'intervention pour une citoyenneté active dans un système mondial marqué notamment par la modernité d'internet.
- de bâtir là-dessus un canevas de la journée, peut-être en gardant d'une part les notions d'espaces publics urbains et d'autre part de sphères publiques plus larges.

Qui peut faire une transcription des échanges de ce matin ? (** il se tourne vers Jacques Bergeret qui a pris des notes pour lui-même... et qui accepte de faire un texte*).

Il annonce les prochaines réunions : « migration et citoyenneté » prévue mercredi prochain ici, à la Brasserie du Marché d'Houssonville ; celle prévue par ailleurs sur « identité - singulier/pluriel » le lundi 27 mars à 18h 185 rue Gabriel Mouilleron chez Alain Trognon, pour préparer une publication suite à la journée tenue.

La date de la prochaine réunion du Groupe « Espace public/Espace privé » n'est pas arrêtée, elle sera transmise ultérieurement. [*** La date a été fixée et annoncée depuis au 26 avril à 10h à la Brasserie du Marché d'Haussonville à Villers-les-Nancy**].

Information sur les perspectives envisagées avec les éditions Keiros.

Gérard Toussaint : indique la réflexion menée avec la maison d'édition Keiros visant à établir de petits fascicules de 10 à 15 pages sur une question, comme supports pouvant être distribués lorsqu'on intervient dans un collège ou un lycée ou encore lorsqu'on réalise un colloque comme celui tenu le 3 février dernier au Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle sur « maladies invalidantes, personnes en situation de handicap : quelle citoyenneté ? ».

Alain Trognon : souligne l'utilité d'une telle transmission venant comme point d'appui aux échanges ouverts, sachant que le CAL représente une diversité et une liberté que l'on trouve difficilement ailleurs car on ne représente que nous-mêmes !

* * *